RECHERCHE ET APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT
(RAD)

BAROMÈTRE
YEBA

RAPPORT

SUR LE MONITORING DE LA GOUVERNANCE EN RDC

Mois: Octobre 2025

Astride NSIA
Responsable et chercheur Principal

Réalisée par :

R A D

RECHERCHE ET APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

Recherche et Application pour le Développement (RAD) est une organisation non gouvernementale de recherche dédié à la production de recherches rigoureuses et appliquées, visant à renforcer la gouvernance et à promouvoir le développement. Notre mission est de contribuer à une meilleure gouvernance en fournissant des analyses pertinentes et des recommandations basées sur des données probantes, tout en défendant le droit des populations à être bien gouvernées. Nous nous engageons à éclairer les décideurs, à stimuler le débat public et à établir des partenariats stratégiques pour un développement inclusif et durable.

1. Mission

- Produire et diffuser des recherches appliquées de haute qualité dans les domaines de la gouvernance politique, sécuritaire, économique et des ressources naturelles.
- Stimuler le débat public et la participation citoyenne à travers l'organisation de forums et de discussions sur les politiques publiques.
- Établir des partenariats stratégiques avec les institutions universitaires pour renforcer la production de connaissances et la formation des acteurs du développement.
- Fournir une expertise et un accompagnement aux acteurs publics et privés pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement efficaces.

2. Objectifs

Objectifs de recherche

- Réaliser des études et des analyses rigoureuses sur les enjeux et défis de gouvernance, de sécurité, d'économie et de gestion des ressources naturelles au niveau national, provincial et au niveau local.
- Développer des outils et des méthodologies innovantes pour l'analyse des politiques publiques et l'évaluation de leur impact.
- Publier des rapports et des articles de recherche dans des revues scientifiques et des plateformes de diffusion reconnues.
- Fournir des analyses et des recommandations aux décideurs politiques pour l'amélioration de la gouvernance.
- Accompagner les acteurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance et de développement.

Objectifs de débat public

- Organiser des débats publics réguliers sur les thématiques clés du développement.
- Faciliter le dialogue entre les acteurs publics, privés et de la société civile.
- Produire des synthèses et des recommandations issues des débats pour éclairer les décideurs.

Objectifs de partenariat universitaire

- Établir des conventions de partenariat avec les universités pour

la réalisation de projets de recherche conjoints.
- Organiser des séminaires et des ateliers de formation pour les étudiants et les professionnels du développement.

3. Valeurs

- Indépendance et objectivité
- Rigueur scientifique
- Intégrité et éthique
- Engagement pour le développement durable
- Inclusion et participation

RECHERCHE APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

www.rad-rdcongo.com Mail : radrdc601@gmail.com Tél. : +243 838 708 127

INTRODUCTION

Le mois d'octobre 2025 s'est ouvert dans un climat national contrasté, marqué à la fois par des signaux macroéconomiques encourageants et par des défis persistants dans le domaine sanitaire. Cette période a été caractérisée par une évolution notable des principaux indicateurs économiques, traduisant un certain rééquilibrage de la conjoncture, tout en mettant en évidence la fragilité structurelle du système de santé face aux épidémies récurrentes. Dans ce contexte, l'action gouvernementale s'est déployée sous la pression simultanée de la stabilisation économique, de la protection du pouvoir d'achat, de la gestion des urgences sanitaires et des enjeux sécuritaires, autant de facteurs qui ont influencé les orientations et les décisions publiques au cours du mois.

Sur le plan économique, la première semaine du mois d'octobre 2025 a été marquée par une baisse sensible de l'indice global des prix à la consommation, traduisant une situation de déflation. Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à -0,10 %, contre 0,06 % la semaine précédente, confirmant un ralentissement notable de la dynamique inflationniste. En cumul annuel, le taux d'inflation s'est situé à 5,93 %, un niveau nettement inférieur à celui observé à la même période en 2024, où il atteignait 9,99 %. Cette évolution constitue un signal positif pour l'économie nationale, dans la mesure où elle suggère une amélioration relative de la stabilité des prix et une atténuation des pressions inflationnistes qui avaient fortement pesé sur le pouvoir d'achat des ménages au cours de l'année précédente. Cette tendance favorable s'est également reflétée sur le marché des changes. Comparativement à la semaine précédente, le Franc Congolais s'est apprécié de manière significative, enregistrant une hausse de 6,31 % sur le marché indicatif et de 4,12 % sur le marché parallèle. Par rapport à la fin du mois de décembre 2024, l'appréciation de la monnaie nationale est encore plus marquée, avec des gains respectifs de 13,47 % à l'indicatif et de 9,54 % au parallèle. Ces évolutions traduisent un regain de confiance relatif dans la monnaie nationale et témoignent des efforts consentis par les autorités monétaires et économiques pour stabiliser le cadre macroéconomique. Elles constituent, dans un contexte de vulnérabilité structurelle, un élément important pour l'orientation des politiques publiques et pour la perception globale de la gouvernance économique.

Parallèlement à ces signaux économiques encourageants, le mois d'octobre 2025 a également été marqué par une situation sanitaire préoccupante, notamment en ce qui concerne l'évolution du choléra. À la 39e semaine épidémiologique, la tendance a révélé une augmentation du nombre de nouveaux cas suspects, passant de 1.180 à 1.384, accompagnée de 48 décès. Le taux de létalité s'est ainsi établi à 3,8 %, en hausse par rapport aux 3,1 % enregistrés la semaine précédente. Cette progression met en évidence la persistance des vulnérabilités sanitaires, en particulier dans les zones à accès limité aux services de base, et rappelle l'urgence de renforcer les mécanismes de prévention, de surveillance et de prise en charge médicale. En revanche, l'évolution du Mpox a suivi une dynamique plus favorable, la 39e semaine étant marquée par une diminution significative du nombre de nouveaux cas suspects, passés de 807 à 366, soit une baisse de 54,6 %. Cette tendance positive suggère l'efficacité relative des mesures mises en œuvre et souligne l'importance d'une réponse coordonnée et ciblée face aux crises sanitaires.

En ce qui qui concerne le monitoring sur la gouvernance publique mené au mois d'Octobre 2025, dans le cadre du programme YEBA, trente-quatre actions gouvernementales ont été identifiées dans le champ de la gouvernance, traduisant une activité institutionnelle soutenue. Ces actions, réparties entre différents secteurs et niveaux d'intervention, reflètent une volonté de maintenir la dynamique de réforme, de stabilisation et de gestion des urgences, malgré les contraintes structurelles et conjoncturelles. L'analyse de ces interventions vise ainsi à apprécier non seulement leur cohérence avec les engagements programmatiques, mais également leur inscription dans un contexte national marqué par des évolutions économiques sensibles et des enjeux sanitaires majeurs.

Cette introduction a pour objectif de situer le lecteur dans l'environnement global du mois d'octobre 2025, en mettant en perspective les données économiques, monétaires et sanitaires qui ont influencé l'action publique. Elle constitue le cadre analytique à partir duquel seront examinées les actions identifiées par YEBA, afin de mieux comprendre les priorités gouvernementales, les efforts consentis et les défis qui demeurent. Dans un contexte aussi mouvant, cette lecture transversale apparaît essentielle pour apprécier la portée réelle de la gouvernance observée et pour nourrir une analyse rigoureuse et équilibrée de l'action gouvernementale durant cette période.

RECHERCHE APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

www.rad-rdcongo.com Mail : radrdc601@gmail.com Tél. : +243 838 708 127

I. Analyse sectorielle de l'action gouvernementale

N°	Secteur	%
1	Intérieur	27,27%
2	Education nationale	3,03%
3	Entrepreneuriat	3,03%
4	Droits humains	9,09%
5	Emploi et travail	3,03%
6	Transports	3,03%
7	Intégration régionale	3,03%
8	urbanisme	3,03%
9	Défense	3,03%
10	Diplomatie	3,03%
11	Ressources hydrauliques	3,03%
12	Environnement	3,03%
13	Infrastructures	3,03%
14	Justice	9,09%
15	Aménagement du territoire	3,03%
16	ESU	3,03%
17	Agriculture	3,03%
18	Commerce extérieur	3,03%

19	télécommunication	3,03%
20	Gouvernance institutionnelle	3,03%
21	Jeunesse et éveil patriotique	3,03%

Tableau 1 : répartition sectorielle de l'action Gouvernementale

Le mois d'octobre 2025 a constitué une période clé dans le cadre du travail d'observation, d'analyse et de documentation des dynamiques sectorielles liées à l'action publique et institutionnelle. À travers un processus méthodique de collecte, de classification et d'analyse des données disponibles, il a été possible d'identifier un total de 34 actions réparties dans 21 secteurs distincts.

L'objectif de cette recherche est avant tout de proposer une lecture structurée et analytique de la répartition des actions recensées au cours de la période considérée, soit Octobre 2025. En ce sens, l'identification des secteurs concernés et l'analyse de leur poids relatif permettent de dégager des tendances significatives, de mettre en lumière les priorités stratégiques et d'apprécier le degré d'équilibre ou de concentration des interventions. Cette approche sectorielle constitue ainsi un outil essentiel pour comprendre l'orientation générale des actions menées et leur inscription dans une vision globale de développement, de gouvernance et de cohésion sociale. Les résultats de l'analyse montrent une prédominance marquée du secteur de l'Intérieur, qui concentre à lui seul 27,27 % des actions identifiées. Cette importance relative souligne le rôle central accordé aux questions liées à la sécurité intérieure, à l'administration territoriale, à la gestion de l'ordre public et, plus largement, à la stabilité institutionnelle. Dans un contexte caractérisé par des défis sécuritaires, sociaux et politiques multiples, la place occupée par ce secteur apparaît comme un indicateur révélateur des priorités stratégiques retenues. Parallèlement, les secteurs des Droits humains et de la Justice se distinguent chacun avec 9,09 **%** des actions recensées. Cette représentation significative pourrait traduire une attention particulière portée à la promotion de l'État de droit, à la protection des libertés fondamentales et au renforcement des mécanismes judiciaires. Elle met en évidence la reconnaissance du lien étroit entre justice, respect des droits humains et consolidation d'une gouvernance démocratique et inclusive.
Les 18 autres secteurs, à savoir l'Éducation nationale, l'Entrepreneuriat, l'Emploi et le travail, les Transports, l'Intégration régionale, l'Urbanisme, la Défense, la Diplomatie, les Ressources hydrauliques, l'Environnement, les Infrastructures, l'Aménagement du territoire, l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), l'Agriculture, le Commerce extérieur, les Télécommunications, la Gouvernance institutionnelle, ainsi que la Jeunesse et l'éveil patriotique, représentent chacun 3,03 % des actions identifiées. Cette distribution relativement homogène traduit une volonté d'aborder de manière transversale des domaines complémentaires, tous essentiels au développement durable et à la transformation structurelle de la société.

- **Secteur de l'intérieur, de la sécurité, de la décentralisation et des affaires coutumières (**27,27 %) :

Le mois d'octobre se distingue par une performance remarquable du Ministère, qui occupe la première place sur l'ensemble des actions identifiées, avec un taux d'attention de 27,27 %, témoignant d'un engagement soutenu aux préoccupations citoyennes mais aussi à la réalité du terrain. Parmi les actions majeures réalisées figure la dotation du Gouvernement aux différents services de sécurité ainsi qu'aux Administrateurs de Territoire des provinces du Sankuru et de la Lomami en 96 véhicules utilitaires**.** Cette initiative stratégique répond à un besoin opérationnel crucial, en améliorant la mobilité, la capacité d'intervention et la présence effective de l'État sur le terrain. Elle contribue ainsi à renforcer la sécurité publique, à faciliter la supervision administrative et à rapprocher l'administration des populations locales, notamment dans des zones souvent confrontées à des contraintes logistiques importantes. Par ailleurs, dans le cadre de sa mission d'itinérance dans la province du Maï-Ndombe, du 27 au 29 septembre 2025, le Ministre a procédé au lancement de la campagne de vulgarisation des textes légaux relatifs aux Comités provinciaux et locaux de sécurité, faisant suite à la formation des cadres territoriaux. Cette action s'inscrit dans une dynamique de gouvernance participative et préventive, visant à assurer une meilleure appropriation des dispositifs légaux par les acteurs locaux. Elle permet également de renforcer la coordination entre les autorités administratives, les forces de sécurité et les communautés, condition essentielle à une gestion efficace des questions sécuritaires.

- **Secteurs de Droits humains (**9,09%)

Le secteur des droits humains s'est distingué au cours du mois d'octobre en occupant la deuxième place parmi les domaines d'intervention, ex æquo avec le secteur de la justice, avec une proportion significative de 9,09 % des actions enregistrées. Cette performance témoigne de l'attention croissante accordée aux enjeux liés à la promotion et à la protection des droits fondamentaux en République démocratique du Congo.

Parmi les actions majeures ayant contribué à ce positionnement figure l'organisation du Forum National des droits humains en République démocratique du Congo, prévue du 9 au 10 octobre 2025. Cet événement d'envergure nationale constitue une initiative stratégique du Ministère des Droits Humains, marquant la tenue de la première édition de ce forum, officiellement ouverte au Palais du Peuple à Kinshasa. Il s'agit d'un cadre de dialogue inclusif réunissant les institutions publiques, la société civile, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs communautaires, autour des problématiques essentielles relatives aux droits humains. Ce forum vise non seulement à dresser un état des lieux des avancées et des défis persistants en matière de droits humains, mais également à favoriser la concertation nationale en vue de l'élaboration de réponses cohérentes, durables et adaptées au contexte congolais. Il s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la gouvernance démocratique et de promotion de l'État de droit, tout en consolidant l'engagement

des autorités publiques en faveur du respect des engagements nationaux et internationaux du pays.

En outre, la mise en place d'une Task Force permanente, placée sous la coordination de la Coordonnatrice présidentielle chargée de la Jeunesse, de la Lutte contre les Violences faites aux Femmes et de la Traite des personnes, constitue un signal fort de volonté politique. Cette structure opérationnelle vise à assurer un suivi rigoureux, transversal et continu des questions liées aux violations des droits humains, en particulier celles touchant les groupes vulnérables.

- **Secteur de Justice** 9,09%

Au cours du mois considéré, le secteur de la justice a bénéficié d'une attention notable, représentant environ 9,09 % des actions recensées. Cette proportion, bien que mesurée, reflète l'importance accordée aux questions judiciaires dans un contexte national marqué par des défis sécuritaires et institutionnels persistants, particulièrement dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Parmi les principales initiatives entreprises figure la soumission, pour examen et adoption, du Projet d'Ordonnance portant mesures conservatoires relevant du secteur de la justice dans les zones sous occupation de groupes armés et d'autres forces négatives, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Cette démarche vise à garantir la continuité minimale de l'action judiciaire dans des territoires affectés par l'insécurité, tout en protégeant les droits fondamentaux des populations civiles. Les mesures conservatoires envisagées apparaissent ainsi comme des outils juridiques essentiels pour prévenir l'aggravation de l'impunité, préserver l'ordre public et maintenir l'autorité de l'État dans des zones où celle-ci est fortement mise à l'épreuve. Par ailleurs, le secteur de la justice a été marqué par la soumission, pour examen et adoption, du Projet de loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire national, avec prise d'effet au 19 octobre 2025. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face à l'insécurité persistante dans certaines provinces. Elle traduit la volonté des autorités de doter l'exécutif et les forces de défense et de sécurité d'un cadre juridique adapté à la gestion de situations exceptionnelles, tout en maintenant un contrôle institutionnel à travers la procédure législative. Toutefois, ces actions soulignent également la nécessité de concilier les impératifs de sécurité avec le respect de l'État de droit et des libertés publiques. Le rôle du secteur de la justice demeure ainsi central dans l'encadrement légal des mesures exceptionnelles, afin d'éviter toute dérive et de garantir la protection des droits des citoyens.

RECHERCHE APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

www.rad-rdcongo.com Mail : radrdc601@gmail.com Tél. : +243 838 708 127

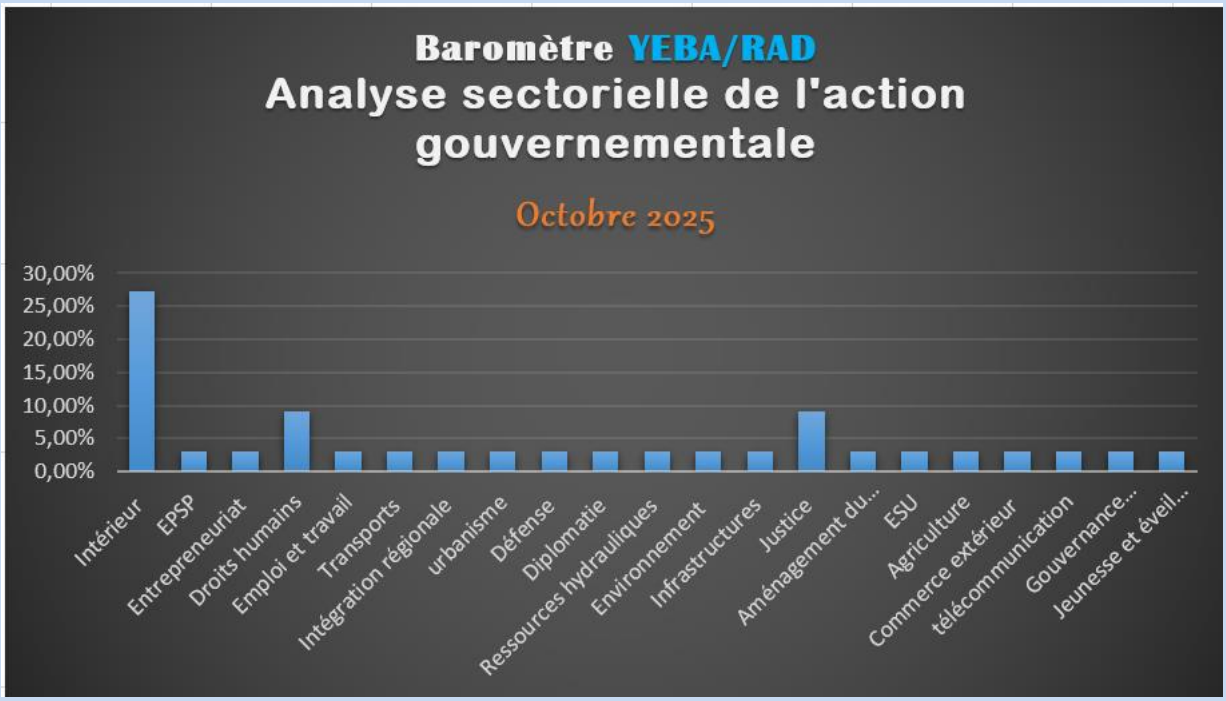

Graphique 1 : Analyse sectorielle de l'action gouvernementale

II. Analyse sur la cohérence de l'action gouvernementale

L'analyse de la cohérence de la politique publique constitue une étape essentielle dans l'évaluation de l'action gouvernementale. Elle permet d'apprécier dans quelle mesure les décisions, réformes et initiatives mises en œuvre traduisent effectivement les orientations stratégiques définies au plus haut niveau de l'État. Dans cette perspective, la présente analyse s'inscrit dans une démarche visant à examiner

RECHERCHE APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

www.rad-rdcongo.com Mail : radrdc601@gmail.com Tél. : +243 838 708 127

l'alignement des actions publiques avec les objectifs stratégiques du quinquennat, tels qu'énoncés dans les documents de référence et les engagements politiques des autorités nationales. Au-delà de la simple description des actions entreprises, l'analyse de la cohérence interroge leur pertinence, leur complémentarité et leur contribution réelle à l'atteinte des priorités gouvernementales. Elle cherche à déterminer si les interventions observées répondent de manière logique et structurée aux défis identifiés, ou si, au contraire, elles relèvent d'initiatives ponctuelles, insuffisamment articulées autour d'une vision globale. Cette approche est d'autant plus importante dans un contexte marqué par des contraintes multiples, notamment sécuritaires, économiques et sociales, qui exigent une utilisation rigoureuse et stratégique des ressources publiques.

❖ Cohérence :

Au terme du monitoring de la politique publique réalisé au cours du mois d'octobre, il ressort que les actions identifiées et posées par le Gouvernement présentent un niveau de cohérence estimé à 44 % avec les objectifs stratégiques du quinquennat. Ce résultat met en évidence une correspondance partielle entre les engagements programmatiques et leur mise en œuvre effective durant la période analysée.

Ce taux de cohérence traduit l'existence d'efforts réels visant à inscrire certaines initiatives gouvernementales dans la vision globale du quinquennat, notamment à travers des actions répondant aux priorités institutionnelles, sécuritaires et sociales. Il témoigne d'une volonté d'alignement stratégique, même si celui-ci demeure encore insuffisant pour garantir une convergence pleinement satisfaisante entre les orientations politiques et les interventions concrètes observées sur le terrain.

Par ailleurs, ce niveau de 44 % révèle également des marges d'amélioration importantes. Une part significative des actions menées apparaît soit faiblement reliée aux objectifs stratégiques, soit insuffisamment structurée pour produire un impact durable en lien avec les ambitions du quinquennat. Cette situation peut s'expliquer par des contraintes contextuelles ou des urgences conjoncturelles.

❖ Actions désaxées :

L'analyse du mois d'octobre met en lumière que 56 % des actions entreprises par le Gouvernement présentent une certaine incohérence avec les objectifs du quinquennat, soulignant un décalage significatif entre certaines initiatives et la vision stratégique globale. Cependant, cette observation ne saurait être interprétée de manière strictement négative, car une partie importante de ces actions répondait à des contraintes contextuelles immédiates, nécessitant des décisions rapides et ponctuelles. Parmi celles-ci, on peut citer la participation à des conférences

internationales, qui exigeait un engagement diplomatique immédiat, ainsi que des mesures internes telles que la suppression de certains partis politiques liés à l'ancien président Joseph Kabila ou à l'AFC, des décisions qui, bien que critiquées par plusieurs ténors de la scène politique congolaise. Ces actions, même si elles apparaissent en dehors de la stricte logique du quinquennat, traduisent une réponse aux exigences du moment et illustrent la tension constante entre planification stratégique et adaptation aux réalités politiques et sécuritaires du pays. Elles mettent en évidence la nécessité d'une articulation plus fine entre les impératifs immédiats et les objectifs de long terme, afin de renforcer progressivement la cohérence globale de l'action publique.

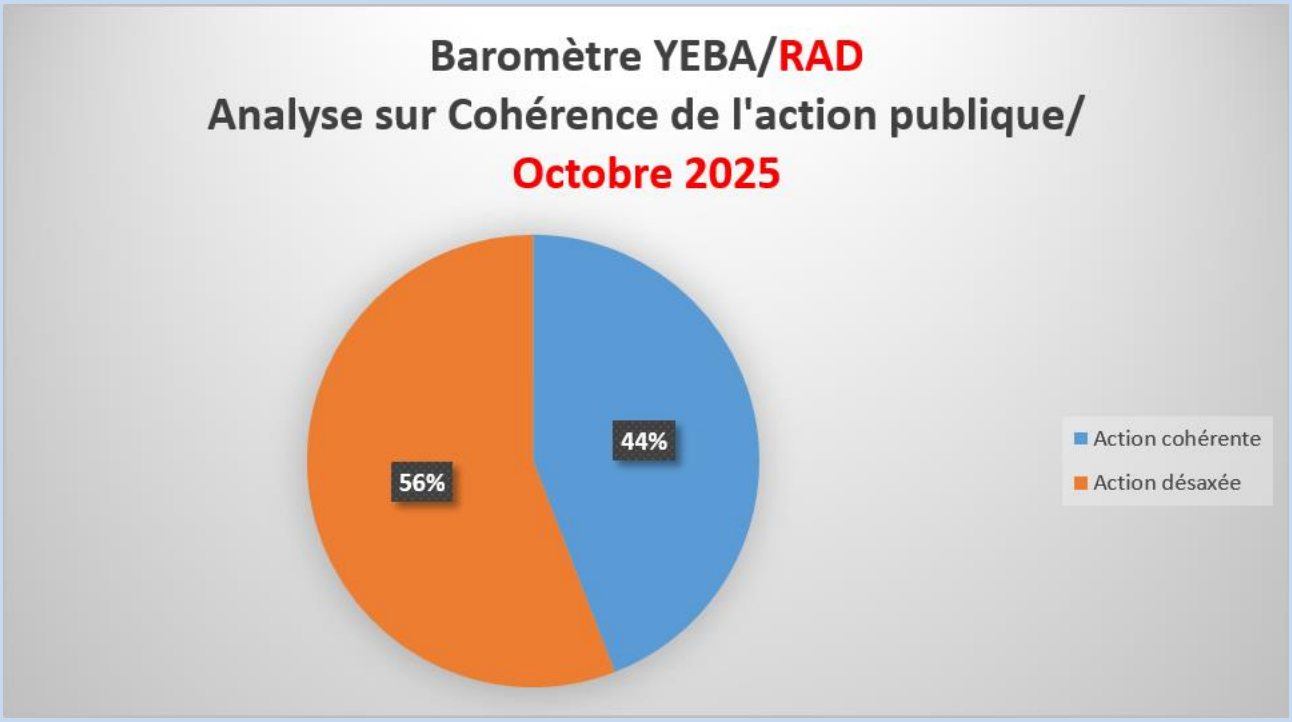

Graphique 2 : Analyse sur la cohérence de l'action publique

CONCLUSION

Au cours du mois d'octobre 2025, notre baromètre **YEBA**, a permis d'identifier 34 actions réparties dans 21 secteurs d'intervention. Cette observation offre un panorama détaillé de l'activité gouvernementale sur la période et constitue un outil précieux pour apprécier la cohérence et l'efficacité des politiques publiques déployées.

Du point de vue de la cohérence avec les objectifs stratégiques du quinquennat, l'analyse met en évidence que 44 % des actions sont alignées, tandis que 56 %

RECHERCHE APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

www.rad-rdcongo.com Mail : radrdc601@gmail.com Tél. : +243 838 708 127

présentent une incohérence relative. Ce constat révèle un léger déficit de cohérence, illustrant que plus de la moitié des initiatives, bien que pertinentes dans leur contexte immédiat, ne s'inscrivent pas directement dans les priorités définies pour le quinquennat.

En définitive, le suivi effectué par Recherche et Application pour le Développement (RAD) à travers le baromètre YEBA confirme l'importance d'un outil systématique de monitoring et d'évaluation, capable d'éclairer les décideurs et les citoyens sur la qualité, la cohérence et l'efficacité des politiques publiques. Le mois d'octobre 2025 illustre à la fois les efforts déployés par le Gouvernement et les marges d'amélioration encore nécessaires pour assurer une action publique pleinement alignée sur les objectifs stratégiques du quinquennat, tout en répondant avec pertinence aux exigences immédiates du contexte national.

ANNEXE

Nº	ENGAGEMENT DU QUINQUENNAT 2023-2028	DECISION	SECTEUR

1	-	Instruction à tous les animateurs du secteur éducatif de la maternelle à l'université d'intégrer le concept de GENOCOST dans le programme éducationnelle à tous ces niveaux .	Jeunesses et éveil patriotique
2	Engagement 1 : créer plus d'emplois	Table Ronde Nationale sur l'Emploi et l'Entrepreneuriat des Jeunes. Cette rencontre réunira, autour de la …	Entrepreneuriat
3	Engagement 6 : renforcer l'efficacité des services publics	Dotation du Gouvernement aux différents Services de Sécurité ainsi que des Administrateurs de Territoire de Sankuru et Lomami de 96 véhicules utilitaires.	Intérieur
4	Engagement 6 : renforcer l'efficacité des services publics	En marge de sa mission d'itinérance dans la province du Maï-Ndombe, du 27 au 29 septembre 2025, il a lancé la campagne de vulgarisation des textes légaux sur les Comités provinciaux et locaux de sécurité, après la formation des cadres territoriaux.	Intérieur
5	Engagement 6 : renforcer l'efficacité des services publics	Soumission pour examen et délibérations, le Projet de Décret conférant le statut de Commune à deux agglomérations de la ville de Bukavu au Sud-Kivu, à savoir : Kasha et Panzi.	Intérieur
6	-	mesures prises pour Prévenir les naufrages sur les voies navigables et lutter contre les embouteillages à kinshasa	Transports
7	-	Organisation du Forum National des Droits Humains en République Démocratique du Congo prévue du 09 au 10 octobre 20025.	Droits humains
8	-	Organisation le 15 novembre 2025 à Kinshasa, le neuvième Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, en sigle CIRGL.	Intégration régionale
9	-	Soumission au Conseil le dossier lié à l'identification, la récupération, la valorisation et la sécurisation juridique du patrimoine des anciens combattants.	Défense
10	Engagement 1 : créer plus d'emplois	La participation à la Première édition du Forum économique et d'investissements USA RDC, tenue à Washington DC.	Diplomatie

11	Engagement : 5 Assurer plus d'accès aux services de base.	signature d'un mémorandum d'entente de 1,5 milliard USD avec la firme américaine Hydro-Link pour l'importation de l'électricité de l'Angola.	Ressources hydrauliques
12	-	Engagements du Sommet des Filles d'Afrique de l'Ouest et du Centre tenue à Dakar du 10 au 11 octobre 2025.	Education nationale
13	-	Organisation de la semaine Congolaise du Climat, Il s'agit d'un événement multisectoriel et inclusif, prévu du 27 au 31 octobre 2025 à Kinshasa, dans le but de préparer la COP30.	Environnement
14	Engagement :1 Créer plus d'emplois	l'Arrêté portant réglementation de la publication des offres d'emploi qui a pour mérite d'obliger toute entreprise, organisation ou institution publique ou privée, ainsi que toute agence, média ou plateforme œuvrant dans la diffusion d'offres d'emploi, à soumettre préalablement toute offre de recrutement à l'Office National de l'Emploi (ONEM) pour visa obligatoire…	Emploi et travail
15	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	Soumission, pour examen et adoption, le Projet d'Ordonnance portant mesures conservatoires relevant du secteur de la Justice dans les zones sous occupation par les groupes armés et autres forces négatives dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud Kivu en République Démocratique du Congo.	Justice
16	Engagement 6 : Renforcer l'efficacité des services publics	Soumission à l'examen et à l'adoption du Conseil, le projet de Décret portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil National d'Aménagement du Territoire en République Démocratique du Congo.	Aménagement du territoire
17	Engagement 5 : Assurer plus d'accès aux services de base.	Soumission à l'examen et à l'adoption du Conseil, le projet de Décret portant institution, modalités d'octroi et de gestion d'une bourse nationale dénommée : « Programme Excellentia – RDC ».	ESU
18	-	Suspension des activités de treize (13) partis politiques à la suite des faits portant atteinte à l'ordre institutionnel démocratique et à la souveraineté de l'Etat.	Intérieur
19	Engagement 6 : Renforcer l'efficacité des services publics	Présentation de la Politique Nationale de Gestion des Risques de Catastrophe, présenté par le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.	Intérieur

20	Engagement 4 : construire une économie plus diversifiée et plus compétitive	Soumission à l'examen du Conseil la stratégie de mise en œuvre de la revanche du sol sur le sous-sol.	Agriculture
21	-	Soumission pour examen et délibérations, le dossier relatif à l'état d'avancement des reformes au niveau du Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur (GUICE).	Commerce extérieur
22	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	Lutte contre la Fraude Minière sur la présence irrégulière des hommes en uniforme et armés ainsi que des envahissements de sites miniers par des exploitants illégaux et des étrangers. A cet effet, il a été pris des mesures immédiates de démilitarisation des sites miniers et leur sécurisation face aux envahissements des exploitants illégaux.	Intérieur
23	-	Plan d'accompagnement d'ARECOMS sur la levée des mesures de suspension de l'exploitation de cobalt a été également mis sur pied. Toutes ces mesures à court et à long termes sont coulées dans la feuille de route.	intérieur
24	-	délocalisation des victimes de l'incendie de camp kabila à travers le projet d'acquisition des terrains de 15 mètres sur 20 à N'djili Brasserie, piloté par le Service de Gestion et Entretien des Infrastructures de la Police Nationale Congolaise.	intérieur
25	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	Intensification en Ituri par les FARDC leur pression sur les groupes armés actifs dans plusieurs localités et réfractaires au programme P-DDRCS. A ce titre, elles ont ciblé et neutralisé plusieurs éléments de la CRP de Thomas Lubanga dans les cités de Kasenyi et Nyamamba en territoires de Djugu et d'Irumu, compromettant ainsi leur tentative d'établir une liaison avec leurs alliés au sein de la coalition des agresseurs rwandais.	défense
26	-	Célébration de l'édition 2025 de la Journée Internationale de la Femme Rurale, le 15 octobre de chaque année.	Développement rural
27	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	soumission pour examen et adoption, le Projet de Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo prenant cours le 19 octobre 2025	Justice
28	-	l'organisation, par le Ministère des Droits Humains, de la première édition du « Forum National des Droits Humains en République Démocratique du Congo » ouverte au Palais du Peuple, à Kinshasa, le jeudi 09 octobre 2025.	Droits humains

29	-	L'obligation pour tout Officiel, quel que soit son rang ou la nature de sa mission, d'informer systématiquement le Ministère des Affaires Etrangères de tout déplacement officiel à l'extérieur du pays.	Gouvernance institutionnelle
30	-	une Task Force permanente, placée sous la coordination de la Coordonnatrice présidentielle chargée de la Jeunesse, de la Lutte contre les Violences faites aux Femmes et de la Traite des personnes.	Droits humains
31	-	Signature de la Convention de collaboration entre la République Démocratique du Congo et le Consortium Sino-Congo Development Zone. La Convention porte sur l'extension et la modernisation de la ville de Kinshasa, orientée vers une urbanisation maitrisée, planifiée et équilibrée.	urbanisme
32	-	Réunion de tous les Chefs des partis aux fins de les inviter à privilégier la stabilité des Institutions provinciales pendant cette période critique où la Nation demeure confrontée à une grave crise sécuritaire dans sa partie orientale.	intérieur
33	-	projet d'organisation des états généraux des secteurs de Postes et de la Télécommunication, vecteur du développement et porteur de croissance économique pour son caractère transversal.	Télécommunication
34	-	Soumission à l'examen du Conseil, le dossier relatif à la situation carcérale dans les prisons et centres de détention. En effet, dans un contexte marqué par la montée de la criminalité corrélée à la démographie galopante de la population carcérale et le manque criant des ressources et des infrastructures pénitentiaires, le système pénitentiaire Congolais accuse des graves insuffisances sur les droits des détenus et fait face à d'énormes défis dans sa mission de sécurité publique à travers la garde, la sécurité des personnes privées de liberté et leur réinsertion sociale. Ainsi, le dossier présenté comprend des études de faisabilité incluant des éléments chiffrés des différentes propositions de solutions élaborées grâce au concours et à la collaboration des différents services du Ministère de la Justice.	justice